

C'est un homme, dit-on, d'une grande piété et qui a du savoir. Je ne l'ai point encore vu, parce qu'il n'est pas déclaré que ce soit lui qui soit évêque au Canada. M. Couturier, supérieur du Séminaire de St-Sulpice, qui sans doute l'a demandé pour évêque à M. le Cardinal, n'a point voulu jusqu'à présent rien déclarer, le fait est qu'il est arrivé de Grenoble depuis environ 15 jours et qu'il demeure au Séminaire de St-Sulpice. M. Vincelotte l'a été voir et l'a salué comme évêque de Québec. Il ne s'en est pas beaucoup défendu, ce qui donne lieu de croire que ce peut être lui qui a été choisi. Dès l'année dernière, on en a parlé. Si j'apprends quelque chose de plus positif avant de finir ma lettre, je vous le manquerai....

“ M. Vincelotte ayant appris par nos vaisseaux arrivés de l'automne dernier du Canada que l'archidiacané était vacant, l'a demandé et fait demander à M. l'abbé de l'Isle-Dieu par MM. du Séminaire des Missions Etrangères (MM. de Montigny, DeCombe et Collet). Il lui en a accordé les provisions sans que j'en susse rien et à l'insu de M. Dosquet. Je vous avoue que j'en ai été extrêmement surpris. Il se trouve..... très embarrassé présentement. Depuis la démission faite par M. Dosquet, l'archidiacané est tombé en régale. Or, n'ayant pas pris possession avant ce temps, ni par procureur, ni par lui-même, il en est de plein droit déchu. Je sais qu'il sollicite pour avoir le droit de régale. Peut-être l'aura-t-il, si personne ne s'y oppose. Je l'aurais demandé pour vous, mais vous êtes dans une situation qui n'est guère convenable à une place comme celle-là, eu égard à vos sueurs qui vous incommodent très fort, et aux fréquents voyages qu'un archidiacre est obligé de faire dans le diocèse. Pour moi je pense qu'on laissera à l'évêque le soin d'y pourvoir. J'aimerais mieux que l'on vous donnât la place de conseiller clerc. J'en ai parlé au Bureau ; on m'a dit d'attendre que la nomination de l'évêque fut faite.